appelés aussi population autochtones, vous faites également face à de nombreux problèmes dans votre propre pays, notre pays, la République centrafricaine, vos droits qui sont bafoués, vous êtes victimes également comme je le disais ci-haut de la marginalisation et de la discrimination.

Conscients de ces constats, la République centrafricaine, votre pays a ratifié, en août 2010, la convention 169 de l'organisation internationale du travail (OIT) sur les droits des peuples autochtones et tribaux, devenant de ce fait le 1<sup>er</sup> Etat africain et le 22<sup>ème</sup> au monde à ratifier ladite convention. Cette ratification couplée au vote de la déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones constitue l'expression d'une volonté politique de la République centrafricaine de donner une nouvelle dynamique à la promotion et à la protection des droits des peuples autochtones

Dans ce cadre, le Gouvernement félicite nos partenaires le Fond des Nations Unies pour la population et le Bureau International du travail(BIT) qui ont développé le projet d'appui à la promotion des droits des populations autochtones de Centrafrique, c'est-à-dire les peuhles et les pygmées AKA que vous êtes

Enfin, par rapport à l'absence de vos représentants au Conseil National de Transition, j'ai été moi-même élu par